Dossier
L'engagement pour l'avenir

Commémoration
du 11 novembre

LINGOLSHEIM

DÉCEMBRE 2018 - JANVIER FÉVRIER 2019 • N° 148

Votre journal

Création graphique : Agence Adeliom

DOSSIER P4
Climat : Lingolsheim s'engage pour l'avenir p5
Les engagements futurs p7

VOTRE VILLE P8
Le plan local d'urbanisme p8
Le règlement local de publicité p9
Le recensement 2019 p10
Bien circuler en hiver p11
Une plateforme de répit p12

INFOS P13
Expression du groupe majoritaire et d'opposition p13

JOYEUSES FÊTES P14
Les évènements de Noël p15

SCOLAIRE P16
Les éco-citoyens lors de la semaine du goûter p16
Les Vosges aux fourneaux p17

ENVIRONNEMENT P18
Thermographie gratuite de votre copropriété p18
Oktave : le service des collectivés p19

SENIORS P20
Sortie : visite de la fabrique de bretzels p20

MÉDIATHÈQUE P21
Les ados à la médiathèque p21

MAISON DES ARTS P22
Les élèves sur scène p23

SANTÉ P24
Conférence Santé
Santé et qualité de l'air intérieur p24

ASSOC' P25
L'actualité du billard club p25
Le tennis adapté p26
Scouts : un programme chargé p27

ALBATROS P28
Chantier jeunes citoyens au Sénégal p28
Le club AFA p29

AGENDA P31

Votre Journal est édité par la ville de Lingolsheim
Responsable de la publication : Yves Bur, Maire de Lingolsheim
Conception et réalisation : Mairie de Lingolsheim - JW
Crédits Photo : Mairie de Lingolsheim - Marjorie Beaudoing Photographe - Chrystel Lux Photographe - Atelier Photo Lingolsheim
Impression : Gyss Imprimeur - Dépôt légal : novembre 2018 - ISSN 0998-0237

Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

Édito

Madame, Monsieur,

Nous avons connu un bel été marqué par des périodes exceptionnellement longues de fortes chaleurs. Est-ce un signe de plus lié au réchauffement de notre planète ? Ces températures élevées vont elles se reproduire de plus en plus fréquemment ? Des experts l'affirment en nous prédisant dans notre région des pics de températures durablement au-delà des 40º voire 45º. Cela ne sera pas sans poser des difficultés nouvelles et c'est un sacré défi qui nous attend et qui exigera une capacité d'anticipation exceptionnelle pour adapter nos villes, nos logements, nos activités de toute nature aux contraintes de températures très élevées, aux sécheresses prolongées, aux phénomènes météorologiques atypiques et violents que nous découvrons déjà actuellement.

Il faudra repenser un urbanisme plus adapté à des températures élevées, privilégier davantage d'espaces arborés, repenser le rafraîchissement de certains équipements publics. Bref, placer la transition climatique en tête des priorités politiques et publiques.

C'est la raison pour laquelle j'ai proposé au conseil municipal une convention de partenariat avec Alsace-Nature pour évaluer le patrimoine arboricole dans notre ville, patrimoine public bien sûr, mais aussi celui des propriétés privées souvent méconnu. Les deux constituent des micro-trames vertes, qui favorisent des continuités écologiques au sein de notre ville fort utiles pour à la biodiversité locale. A partir de ce diagnostic, nous allons mobiliser l'expertise d'Alsace Nature et du service « Ecologie du territoire » de l'Eurométropole pour enrichir et diversifier ce patrimoine commun afin de renforcer son impact sur notre environnement en termes de biodiversité ainsi que climatique à moyen et long terme.

La démarche proposée s'inscrit dans les efforts engagés par la ville au service du développement durable : limiter les déchets, optimiser l'éclairage public tout en diminuant les puissances consommées, adapter nos équipements publics à la transition énergétique, pratique du zéro phyto….

La Ville entend jouer un rôle moteur pour mobiliser tous les acteurs publics, associatifs, économiques ainsi que tous les habitants et familles. Seule une prise de conscience collective permettra d'être au rendez-vous de nos engagements climatiques.

Yves BUR
Votre maire
Vice-président de l'Eurométropole

Votre ville

CLIMAT

LINGOLSHEIM S'ENGAGE POUR L'AVENIR

La ville de Lingolsheim s'engage depuis longtemps aux côtés de l'Eurométropole de Strasbourg dans une politique globale de développement durable. Lors du Conseil Municipal du 28 juin 2016, la Ville de Lingolsheim a décidé de poursuivre et de renforcer son engagement pour réussir le pari d'une ville en transition en se dotant d'un plan d'actions développement durable à l'horizon 2021 autour de 5 axes d'interventions : énergie, eau, déchets, déplacements, et biodiversité.

ENERGIE ET EAU : DES ACTIONS CONCRÈTES DÉJÀ ENGAGÉES

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Plan de modernisation de l'éclairage depuis 2014 visant à réduire la consommation :

- Passage à l'éclairage LED.
- Diminution de l'éclairage public avec une baisse d'intensité.

Cela représente une diminution de 69% de consommation annuelle en 2017 après travaux de rénovation dans diverses rues.

La chaufferie bio masse du quartier des Tanneries.

RÉNOVATION DES BÂTIMENTS ET OPTIMISATION DES ÉQUIPEMENTS

- Construction et rénovation de bâtiments plus performants en matière de consommation énergétique : Groupes scolaires Avenir, Canetti, Tanneries et Centre Amitié.
- Isolation thermique.
- Changement des modes de chauffage : chaudières à condensation, pompes à chaleur…
- Détection de présence.

OUTILS AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

- Télégestion du chauffage.
- Suivi des consommations d'énergie.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

- Installation de panneaux solaires pour la production d'eau sanitaire : Gymnase Joffre-Lefebvre, Complexe sportif Amitié.
- Installation de 440 m^2 de panneaux photovoltaïques sur le versant sud de la toiture du groupe scolaire de l'Avenir.
- Eco quartier des Tanneries : un réseau de chaleur mutualisé utilisant plus de 75% d'énergies renouvelables, une chaufferie collective à biomasse innovante, efficacité énergétique et réduction des rejets atmosphériques grâce aux filtres de dernière génération et au condensateur sur les fumées (< normes prescrites).

EAU

- Choix de plantes annuelles dans les massifs moins gourmandes en eau.
- Installation d'équipements plus économes en eau.
- Suivi des consommations d'eau.

Energie et eau : nos engagements d'ici 2021

- Poursuite du plan d'optimisation de l'éclairage public.
- Sur la base des audits énergétiques en cours des bâtiments communaux, intervention sur le patrimoine communal avec des travaux d'économies d'énergie.
- Sensibilisation des utilisateurs des bâtiments aux économies d'énergie et d'eau.
- Engagement d'une prospective sur les énergies renouvelables sur le territoire et le patrimoine communal.
- Réduction des consommations d'eau en luttant contre les fuites d'eau.
- Promotion auprès des habitants des éco-gestes d'économie d'énergie et d'eau.

Energie et eau : Action concrète en cours

Convention 2018-2019 avec Alter Alsace Énergies, association travaillant à la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables :

- Mener pendant un an des actions de sensibilisation sur les économies d'énergie et d'eau auprès des utilisateurs de 3 écoles de Lingolsheim : étude des solutions pour réduire sensiblement le budget énergie des bâtiments communaux, et ce sans investissement et avec un impact fort à court terme, sans oublier le confort des usagers. Cette démarche sera généralisée par la suite sur l'ensemble des bâtiments municipaux.
- Engager une étude sur le potentiel de production d'énergies renouvelables sur le territoire et selon la spécificité des bâtiments communaux.

Ces actions bénéficient d'une subvention dans le cadre de la convention avec climaxion, un programme de l'ADEME et de la Région Grand Est en faveur de la transition énergétique et de l'économie circulaire.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : DES ACTIONS DÉJÀ ENGAGÉES

CADRE DE VIE

- Désherbage écologique des espaces verts, squares et parcs publics.
- Nettoyage régulier des espaces communaux.

BIODIVERSITÉ

- Préservation des espaces naturels : Parc Zimmer et parcours de santé, promenade du Fort Joffre Lefebvre, petite forêt du Molkenbronn, réaménagement de l'Ostwaldergraben…
- Utilisation de techniques alternatives par les espaces verts : débroussaillage, mulching…
- Mise en place d'un compost réutilisé dans les espaces verts: environ 40 tonnes de compost par an
- Broyage.

Environnement et cadre de vie : nos engagements d'ici 2021

-Réalisation d'un inventaire des continuités écologiques, faune et flore pour préserver le patrimoine naturel et le bien être des habitants.
- Sensibilisation du grand public aux pratiques du jardin naturel (ateliers…).
- Lancement d'une campagne de sensibilisation sur la propreté urbaine .
- Installation d'une ruche municipale et des hôtels à insectes.
- Développement systématique de l'approche environnementale dans les projets d'aménagement.

Votre Journal • Octobre - Novembre 2018 • n°147

Environnement et cadre de vie : Actions concrètes en cours

La charte biodiversité

La ville s'engage pour la préservation de la biodiversité, la santé et à moins de pollution en devenant signataire de la charte.Tous Unis pour plus de biodiversité. Entreprises, associations, bailleurs, organismes publics et communes, tous peuvent s'engager pour la reconquête de la biodiversité : les signataires doivent respecter au minimum 6 actions parmi une liste qui leur a été proposée.

Vers le Zéro phyto

Comme toutes les communes de l'Eurométropole, la ville de Lingolsheim applique le zéro pesticides pour l'entretien de ses espaces verts, excepté le cimetière. A partir de 2020, leur utilisation sera aussi interdite dans les cimetières. Pour ne plus avoir recours à ces produits nocifs pour la santé et pour l'environnement, la Ville a engagé avec l'équipe des espaces verts et les élus une réflexion pour tester en 2019 les solutions alternatives les plus adaptées qui pourront être mises en place au cimetière à compter de 2020.

Préservation de la biodiversité : nos engagements avec Alsace Nature

La Ville souhaite franchir une étape supplémentaire pour réduire les impacts du changement climatique en engageant une politique volontariste encore plus forte dans le domaine de la protection de la nature tout en contribuant à la qualité du cadre de vie des habitants. Une convention vient d'être signée pour engager un travail partenarial avec l'association Alsace Nature, en collaboration par l'Eurométropole de Strasbourg. Un état des lieux va être réalisé en 2019 avec des propositions de pistes d'actions sur la trame verte et bleue, réseau écologique permettant aux espèces animales et végétales de circuler, s'alimenter…. L'objectif municipal est de préserver la biodiversité urbaine de la ville et d'assurer le bien-être des habitants.

FOCUS SUR LES ENGAGEMENTS FUTURS DE LA VILLE

- Organisation de visites du centre de tri pour les agents.
- Campagne de sensibilisation annuelle.
- Organiser des manifestations éco-responsables.
- Améliorer le tri et la valorisation des déchets au cimetière.

Déchets

- Renforcer les pistes cyclables.
- Organisation d'une animation annuelle du vélo.
- Développement d'un plan de déplacement municipal respectueux de l'environnement.

Mobilité

- Réaliser une commande publique responsable
- Former les agents à l'achat responsable.
-Promouvoir et soutenir les circuits courts locaux.
- Promouvoir le réemploi et la réparation d'objets.

CONSO RESPONSABLE

- Sensibilisation et formation de l'ensemble des agents municipaux .
- Conférence sur la qualité de l'air en février 2019.

Qualité de l'air

VILLE

PLAN LOCAL D'URBANISME DE L'EUROMÉTROPOLE

Une révision du Plan Local d'Urbanisme de l'Eurométropole est actuellement en cours. Cette révision est la procédure qui permet l'intégration des 5 nouvelles communes (Achenheim, Hangenbieten, Breuschwickersheim, Osthoffen et Kolbsheim) dans le dispositif administratif et règlementaire de l'actuel PLU de l'Eurométropole.
Les orientations du PLU actuel ne sont pas remises en cause et s'appuient sur les trois orientations suivantes pour le développement métropolitain du territoire :

1. Une métropole attractive, d'influence européenne et rhénane
2. Une métropole de proximité
3. Une métropole durable

La ville de Lingolsheim a été amenée dans le cadre de la consultation des autres communes a donné un avis favorable dans sa séance du conseil Municipal du 19 novembre 2018.
L'enquête publique devrait être menée au cours du premier trimestre 2019. Durant cette enquête publique le dossier complet ainsi qu'un registre d'enquête seront mis à la disposition des habitants dans chacune des communes de l'Eurométropole. Les habitants pourront ainsi porter toutes les observations qu'ils souhaitent à la connaissance de la commission d'enquête. Elle rendra ses conclusions au terme de l'enquête publique.

5 communes vont intégrer le dispositif du PLU.

C'est alors seulement que l'approbation de cette révision par le conseil de l'Eurométropole pourra avoir lieu très certainement mi-2019. A compter de cette date, le plan local d'urbanisme couvrira l'ensemble des 33 communes de l'Eurométropole.

ADAPTATIONS DU RÈGLEMENT INCLUES DANS LA RÉVISION :

Hauteur des clôtures entre parcelles privées :
La hauteur maximale des clôtures, entre deux parcelles privées, est dorénavant fixée à 2 mètres hors-tout.

Travaux de transformation d'un bâtiment existant :
La réalisation de travaux de transformation de bâtiments existants ne peut pas aggraver une situation initiale non-conforme en termes d'implantation ou de hauteur des constructions.

Places de stationnement :
Le règlement chiffre dorénavant la taille des places de stationnement et de leur dégagement dans le cadre des nouveaux projets de construction. Les règles régissant le stationnement vélo ont également été adaptées.

Constructions sur limites séparatives :
Les règles de constructibilité sur limites séparatives ont été précisées. Dans la majorité des zonages de la ville il ne sera plus possible de construire un batiment sur plus de deux limites séparatives.

Forme des toitures :
La définition d'une toiture en pente est précisée dans le sens que cette dernière doit comporter au minimum deux pans.

Votre ville
Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

VILLE

LE RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL

Le Conseil Municipal dans sa séance du 19 novembre a émis un avis favorable quant à la mise en place d'un règlement local de publicité intercommunal à l'échelle de l'Eurométropole de Strasbourg.

Les enseignes des magasins vont être réglementés.

Ce règlement adapte les règles nationales concernant la publicité extérieure et il permet d'éviter que les règlements communaux actuels deviennent caducs le 13 juillet 2020. Lingolsheim a été précurseur en la matière puisque la ville s'est dotée d'un règlement de publicité dès 1993. Il concernait alors la publicité, les enseignes et les pré-enseignes.

Ce règlement a permis de réduire de façon considérable les dispositifs de publicité présents sur la ville. En près de 25 ans de fonctionnement, ce règlement a démontré toute son efficacité et a permis de réduire très largement la pollution visuelle liée aux dispositifs publicitaires. Le nouveau règlement s'inscrit pleinement dans sa continuation. Il est même sur certains points moins permissif que l'actuel règlement au regard de la publicité ainsi par exemple la taille maximale des publicités autorisées sur la ville passe de 12 m² à 8 m². Il permet en outre de concilier les besoins de communication des acteurs économiques, culturels et institutionnels tout en préservant le cadre de vie et la qualité du paysage urbain.
Ainsi outre la limitation de taille, les panneaux d'affichage avec des affiches collées sont interdits. La publicité sur les murs de clôture et les clôtures est interdite.

Le positionnement, l'aspect et la taille des enseignes commerciales fait l'objet d'une réglementation précise.
Qu'ils s'agissent de publicités ou d'enseignes lumineuses, celle-ci devront être fixes et avoir une résolution d'écran minimale afin de garantir leur qualité visuelle. Elles devront être éteintes entre 23 heures et 7 heures du matin.

Comme la publicité sur les panneaux.

Il met en place une différenciation claire entre différents secteurs de l'agglomération :

• Dans le centre de Lingolsheim ainsi que le long de l'Ostwaldergraben, la publicité est limitée au mobilier urbain ainsi que sur les palissades et les bâches de chantier durant les travaux. Dans cette zone toutes les enseignes numériques ainsi que les enseignes sur les toitures sont interdites. A cette fin, il convient de différencier des zones au sein de l'agglomération afin de déterminer des zones à préserver dans le centre Urbain, les zones de transit et les zones résidentielles dans lesquelles la publicité devrait être totalement interdite.

• Le long des axes structurants de la ville, les publicités de 8 m² sont autorisées à condition de respecter des règles d'implantation dépendant de la taille des parcelles. Les publicités numériques avec des messages fixes sont autorisées sur des écrans de 2m² maximum ainsi que sur le mobilier urbain. Il en va de même pour les enseignes numériques à message fixe.

• Dans zones résidentielles, les publicités permanentes sont interdites à l'exclusion de celles de petits formats apposées sur les vitrines commerciales. Toutes les enseignes numériques sur toitures, sur mats ou oriflammes sont interdites.

• L'ensemble de ces dispositifs feront l'objet en fonction de leur taille d'une taxation spécifique.

• Ce nouveau règlement va faire l'objet d'une enquête publique au cours du 1er trimestre 2019 avant d'être proposé pour approbation définitive et mise en application d'ici la fin de l'année 2019.

Votre ville

VILLE

RECENSEMENT 2019

Du 17 janvier au 23 février 2019, l'INSEE va effectuer un recensement sur notre commune. Les personnes recensées recevront un courrier mi-janvier les informant du passage d'un agent recenseur muni d'une carte officielle. Le recensement permet de déterminer la population de la commune, de mettre en place des projets en fonction du type d'habitants comme par exemple la création de logements ou l'installation de commerces. Pour un résultat de qualité, il est indispensable que chaque personne recensée réponde aux questionnaires. Toutes les données sont confidentielles. Participer au recensement est un acte civique car il sert au bien de tous.

Le recensement en ligne c'est plus pratique ! Un gain de temps et moins de papier. Les agents recenseurs fourniront aux personnes recensées un code d'accès et un mot de de passe pour accéder au service www.le-recensement-et-moi.fr.

Recensement de la population 2019
www.le-recensement-et-moi.fr

LIBÉREZ LES TROTTOIRS

Sur un trottoir votre véhicule est vraiment mal garé et en infraction !!! Le trottoir, c'est 100% réservé aux piétons, c'est leur territoire réservé où ils doivent pouvoir circuler en toute sécurité.

A cet effet, laissez votre véhicule sur la chaussée même si les cases de stationnement ne sont pas marquées au sol. En évitant, bien sûr, de vous garer à la même hauteur que la voiture garée de l'autre côté de la chaussée afin de ne pas bloquer la circulation.

Pensez que le lendemain très tôt le camion poubelle doit passer librement sans vous réveiller pour vous faire déplacer votre véhicule.

Le stationnement sur trottoir est rigoureusement illégal

Il n'existe aucune tolérance pour garer son véhicule sur le trottoir sauf si des marquages l'autorisent. Le code de la route prévoit une amende de 135 euros pour cette infraction.

Les mamans et leurs poussettes, les enfants, les collégiens, les joggeurs, les personnes âgées, les promeneurs, les handicapés... vous remercient

FERMETURE EXCEPTIONNELLE

La mairie sera exceptionnellement fermée le 24 décembre et le 31 décembre toute la journée.

RÉGLEMENTATION : L'OUVERTURE AU PUBLIC ET LA VENTE D'ALCOOL

En concordance avec la réglementation locale (code local des professions) l'ensemble des locaux ouverts à la vente au public sont obligatoirement fermés de 21h à 5h. Tous les commerces de détails alimentaires ou non alimentaires, et les grandes surfaces sont concernés par cette règlementation.
De plus, la vente à emporter de boissons alcoolisées est interdit sur le territoire de la commune entre 21h et 5h. Cette interdiction rentre dans le cadre des mesures de prévention sanitaire de la loi du 21 juillet 2009 et des pouvoirs de police du maire. Le non-respect de cet arrêté est passible de poursuites.

Le stationnement sur le trottoir oblige les piétons à marcher sur la route.

Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

Votre ville

LA CÉRÉMONIE DU CENTENAIRE

Le 11 novembre dernier fut célébré le centenaire de l'Armistice de la 1ère guerre mondiale. La ville a donc organisé une commémoration en présence des habitants de Lingolsheim et d'une vingtaine d'élèves du collège Galilée. Les élèves ont participé avec M. le Maire, Yves Bur, à cette cérémonie.
« La mémoire n'a de sens que par sa transmission aux jeunes générations qui peuvent ainsi découvrir que leur vie et leur présence s'inscrit dans une longue histoire » souligne M. Bur en se réjouissant de la présence des collégiens à cette commémoration.
M. Bur lors de son discours a rappelé des chiffres terrifiants diffusés par l'Union française des associations de combattants. La grande guerre qui n'a de grand que son nom a fait plus de 1 400 000 morts en France, 740 000 invalides et 3 000 000 blessés. Sans compter des centaines de milliers de veuves et d'orphelins.

A Lingolsheim, 57 soldats sont tombés au front en France et sur le front de l'Est. Pour donner la mesure de ce désastre humain, Lingolsheim, en 1918, comptait 2 400 habitants. Rapportés à la population actuelle soit 18 238 habitants, cela représente 438 soldats. Soit 2,5 % de la population de notre ville qui est décédé durant ce conflit.

M. Bur avec les collégiens pendant la cérémonie.

Cette réalité justifie amplement le devoir de mémoire à Lingolsheim, « non pour ressasser l'Histoire mais bien pour qu'elle rappelle au moment où les replis nationaux pointent le nez que le nationalisme et la guerre n'est jamais une solution mais toujours un malheur » précise M. BUR.

VILLE

BIEN CIRCULER EN HIVER

Anticiper, se préparer, être prudent

En hiver, quand la neige et le verglas rendent les routes et les rues difficilement praticables, mieux vaut être informé et bien préparé. En cas d'alerte météo, différez les déplacements non indispensables et privilégiez les transports en commun, bien plus sûrs. En voiture, adaptez votre conduite et votre itinéraire en privilégiant les voies traitées prioritairement. Pour les cyclistes n'oubliez pas de porter un gilet réfléchissant (obligatoire en dehors des agglomérations) et de vérifier l'éclairage de votre vélo. Pensez également aux piétons, et n'oubliez pas que le déneigement des trottoirs devant vos immeubles vous incombe.

Maintenir la circulation

Pour maintenir la circulation, le dispositif de viabilité hivernale mobilise de nombreux agents communaux et communautaires ainsi que des prestataires. Les chasse-neige dégagent et salent les rues en fonction de l'intensité de l'événement météorologique et du type de voie :

- Axes vitaux : intervention 24h/24h.
- Routes et pistes prioritaires : traitées dès 3h du matin.
- Routes et pistes non prioritaires : traitées en journée, uniquement en cas de neige forte ou de verglas.

Tous les conseils pratiques sur www.strasbourg.eu -- Info trafic et interventions en temps réel : strasmap.eu

Votre ville

RÉSIDENCE DU PARC

UNE PLATEFORME DE RÉPIT

Un nouveau service de La Résidence du parc à Lingolsheim a été inauguré le 15 octobre dernier. Il permet aux aidants d'être accompagnés et de profiter d'un peu de répit en s'occupant des personnes malades et ainsi lutter contre l'épuisement des accompagnants.

Mme CENEC, la directrice de la résidence du parc, M. Bur, Mme Graef-Eckert, et Mme Jouffroy lors du dévoilement de la plaque.

L'idée de départ du projet « Les madeleines » est simple. Pour bien prendre soin des autres, il faut prendre soin de soi. Le service permet donc aux personnes accompagnant un proche malade d'Alzheimer, de Parkinson ou de la sclérose en plaques, ou d'une personne dépendante de prendre du temps pour soi.

La plateforme de répit a été inaugurée le lundi 15 octobre dernier mais le service est opérationnel depuis le 1er avril 2018. Tout en assurant un service d'information et d'orientation, la plateforme remplit trois missions principales : accompagner psychologiquement les aidants individuellement et collectivement, ouvrir les portes de l'accueil de jour, du lundi au samedi, et assurer un relais auprès des proches. Laura Jouffroy, coordinatrice des Madeleines, insiste sur ce point innovant du dispositif. Les aidants qui le souhaitent, ont la possibilité de se faire remplacer de 2 à 12 heures par une assistante de soins en gérontologie. Un véritable soulagement des aidants qui dans la plupart des cas n'osent plus prendre du temps pour eux.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
Plateforme d'accompagnement et de répit les Madeleines
Tel : 09 77 78 19 90
Email : pfr.residenceduparc@gmail.com

3 QUESTIONS À LA NOUVELLE DIRECTRICE

Mme CENEC, M. BUR et Mme FONGOND, lors du passge de direction.

Est-ce simple d'arriver à la tête d'un établissement comme la résidence du parc ?

Cathy CENEC : « Il n'est jamais simple de prendre de nouvelles fonctions. Mais ici grâce au travail réalisé par l'ancienne directrice et son équipe, l'adaptation est facilitée. De plus, Le Président du conseil d'administration, Monsieur BUR est très investi dans cet EHPAD et à une véritable expérience de la politique gérontologique locale, ce qui facilite grandement les décisions à prendre.

La résidence du parc est une résidence innovante qui propose différents services, comme l'hébergement permanent ou temporaire, les lits d'urgence, le PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) l'accueil de jour et la plateforme de répit. Le projet de la résidence est complet et c'est à nous de continuer à être innovant pour proposer de nouveaux services adaptés aux personnes âgées et à leurs proches ».

Quelles sont vos orientations pour la résidence ?

C.C. : « Aujourd'hui, nous avons deux grandes orientations. La première est d'assurer la qualité relationnelle avec les résidents de l'établissement, avec les familles et leur entourage. Une meilleure écoute au quotidien pour répondre à leurs attentes mais surtout les laisser choisir et respecter leur autonomie. La deuxième orientation de l'établissement est d'être créatif, novateur dans nos démarches et projets à venir. Mais comment être innovant quand on l'est déjà ? C'est là, toute la complexité et l'intérêt de ce défi ».

Quel est le prochain projet pour la résidence du parc ?

C.C. : « Le prochain projet sera officialisé dès janvier 2019. Il s'agit de la direction commune entre l'EHPAD de Wolfisheim et la Résidence du Parc de Lingolsheim. Le but de cette direction commune est vraiment de créer une dynamique entre les deux établissements. Mutualiser les connaissances, les expériences, et les compétences vont permettre aux équipes de proposer une prestation de qualité supérieure aux résidents. La démarche est vraiment participative pour les échanges entre les professionnels mais aussi pour les échanges avec les proches des résidents. Les familles et les bénévoles de la résidence sont très investis et je souhaite vraiment les remercier pour leur présence au quotidien ».

Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

Infos

Expression du groupe majoritaire « Ensemble, continuons pour Lingolsheim »

Dans un contexte d'incertitude économique, où le coût de l'énergie pèse de plus en plus lourdement dans le budget des ménages, Yves BUR a présenté le 19 novembre dernier les orientations budgétaires au Conseil Municipal de Lingolsheim. Soucieux de préserver le pouvoir d'achat des Lingolsheimois, 3 objectifs ont guidé la majorité municipale lors de la définition de ces orientations :

• Contenir les frais de fonctionnement en renforçant toujours l'efficacité de nos services.

• Adapter les investissements aux besoins réels des habitants et des familles.

• Ne pas augmenter la pression fiscale, un objectif que nous tenons depuis 15 ans. En effet, les taux d'imposition du ressort de notre conseil municipal pour la taxe d'habitation comme pour les taxes foncières n'ont pas bougé depuis 2004.

S'agissant des domaines qui feront l'objet d'investissement conséquents, le groupe majoritaire privilégie trois secteurs en 2019. Tout d'abord, pour répondre aux besoins des familles, nous envisageons de réaliser un accueil supplémentaire de 15 places à la maison de l'enfance « Les petits jardins » pour accueillir davantage d'enfants.

Les clubs sportifs, les scolaires et les collégiens ne seront pas oubliés. En effet, nous engagerons non seulement la réhabilitation du Hall Joffre Lefèbvre mais également de la piste d'athlétisme. Ainsi avec la mise en service du nouveau gymnase à côté du collège M Alexandre, nos jeunes et nos sportifs continueront de disposer d'installations de qualité.

Enfin nous entendons diversifier nos actions en faveur d'un développement durable. Ainsi, nous poursuivrons la modernisation de notre éclairage avec le passage à la technologie LED combiné à un ajustement du niveau d'éclairage pour diminuer notre consommation d'énergie.

Nous voulons rappeler que la rénovation des 60 logements de la Résidence Landsberg est engagée par l' ARPAL afin d'offrir aux aînés qui y habitent un cadre de vie plus agréable encore.

Fort d'une bonne santé financière malgré la diminution de nos dotations durant le quinquennat de F. Hollande, c'est avec confiance et optimisme que la majorité municipale et son Maire Yves BUR continuerons à tenir leurs engagements.

Expression du groupe d'opposition « Lingolsheim Autrement »

LES NUISANCES SONORES NOCTURNES

L'UFNASE (Union Fédérale contre les Nuisances de l'Aéroport de Strasbourg-Entzheim) a alerté, en septembre dernier, les conseillers municipaux des communes riveraines de l'aéroport ainsi que celles situées sous les trajectoires, du non-respect du protocole d'accord de 1998 qui interdit les vols commerciaux de nuit de 0h30 à 6 heures. Par courrier, elle demandait que les conseils municipaux votent une motion exigeant le respect strict de ce protocole.

Lingolsheim Autrement a mis ce point en débat lors du dernier conseil municipal. Le Maire, estimant que le protocole est respecté, a refusé, comme à son habitude, que le Conseil Municipal prenne position. Cependant, il a réuni les maires concernés et nous informe qu'une réunion aura lieu prochainement avec des représentants de l'aéroport, deux des maires concernés et deux représentants de l'UFNASE.

Nous déplorons l'absence de débat démocratique au sein du conseil municipal et constatons que seule la pression de la société civile amène les élus à dialoguer avec les instances de l'aéroport.

L'aéroport de Strasbourg-Entzheim survit, certes, difficilement depuis de nombreuses années, mais sa situation économique délicate ne justifie pas l'augmentation progressive des vols de nuit et des dérogations accordées. Un trafic de jour bien organisé peut largement lui permettre de retrouver toute la place qu'il mérite en tant qu'aéroport de Strasbourg et ses environs.

Lingolsheim Autrement défend la limitation des nuisances sonores nocturnes sous toutes leurs formes (aéroportuaires, routières, troubles du voisinage...) afin d'assurer une bonne qualité de vie à tous les Lingolsheimois.

Joyeuses Fêtes

CONCERT DE NOËL DE LING'ORCHESTRA

DIMANCHE 9 DÉCEMBRE À 16H

LING'ORCHESTRA organise son concert de l'Avent le dimanche 9 décembre à 16h00 à l'église Ste Croix rue des Bois à Lingolsheim avec la venue d'un invité surprise. Le concert sera suivi d'une rencontre, au sous-sol de l'église, entre le public et l'orchestre autour d'un vin chaud et de bredeles de Noël fait maison par les musiciennes et musiciens. Concert gratuit et ouvert à tous.

CHANTS DE NOËL

DIMANCHE 16 DÉCEMBRE À 17H

Une après-midi avec des chants de Noël, chant participatif Offenes Singen, avec conte et musique. Eglise protestante, entrée libre.

MARCHÉ DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE ELIAS CANETTI

JEUDI 20 DÉCEMBRE DE 16H30 À 18H30

Ce marché est organisé par 15 classes du groupe scolaire Elias Canetti. On y trouvera des stands de vente d'objets confectionnés par les élèves au profit de la coopérative scolaire, ainsi que des ventes de boissons et de gâteaux confectionnées par les parents d'élèves.

Scolaire

COLLÈGE MAXIME ALEXANDRE

LA PREPARATION DES GOUTERS PAR LES ECO CITOYENS LORS DE LA SEMAINE DU GOUT !

Pour marquer leur engagement dans le domaine du Développement Durable, les Eco citoyens du collège Maxime Alexandre de Lingolsheim ont uni leurs forces pour concevoir des dégustations de gâteaux, de cakes, de soupes lors de la semaine du goût en s'attachant à utiliser des produits de saisons locaux et sains.

En effet, le mercredi 10 octobre 2018, les Eco citoyens du Collège avec les responsables de l'action AGIR POUR LA PLANETE ont cuisiné toute la matinée dans la cuisine du restaurant pédagogique du collège.
Des gâteaux, des cakes, des soupes… avec des produits locaux venant de différentes fermes alsaciennes ont été faits ce jour-là.
Le jeudi 11 et le vendredi 12 octobre 2018, tous les élèves de 6ème et de 5ème du Collège ont pu déguster les goûters fabriqués par nos éco citoyens ainsi que des jus de pommes et des fruits BIO, de la pâte à tartiner faite « maison », des noix, des noisettes, des pommes, du fromage…
Les éco délégués ont animé ces ateliers gustatifs et ont sensibilisé tous les élèves aux produits du terroir pour les initier à une consommation diversifiée, variée, Bio et de saison.
Le mardi 16 octobre 2018, les éco délégués les plus actifs et les plus investis dans l'action se sont rendus dans les classes de 6ème et de 5ème avec Mme Pruvost, animatrice de Cine Bussière, pour les préparer à la ½ journée banalisée sur le thème de la « transition écologique » qui aura lieu le jeudi 21 mars 2019 après-midi au Collège.

Les élèves en pleine préparation des goûters.

Les éco citoyens ont proposé un Quizz aux élèves de 6ème et de 5ème pour les inciter à réfléchir encore davantage sur les problématiques de l'environnement notamment sur les thèmes de l'alimentation, des déchets mais aussi de l'eau et de l'énergie, du réchauffement climatique et donner à chacun des éléments pour cheminer vers d'autres modes de consommation plus favorables au développement durable de notre environnement.

Engagés et volontaires, les éco citoyens sont devenus de réels repères pour les autres élèves. Identifiés et appréciés, leur démarche de sensibilisation à la protection de notre environnement prend tout son sens.
Le Jeudi 15 novembre 2018, les éco citoyens du collège Maxime Alexandre ont invité ceux du collège Galilée à se retrouver au Centre de tri de Strasbourg pour s'initier ensemble au tri des déchets.

Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

Scolaire

ÉCOLE DES VOSGES

L'ÉCOLE DES VOSGES AUX FOURNEAUX

Comme chaque année, à la veille des vacances de la Toussaint, il se dégage de délicieuses odeurs dans l'école des Vosges.

Dans le cadre de la semaine du goût, nos petits cuisiniers en herbe du CP et du CP/CE1 de Mme Delaye et Mme Marques se sont retrouvés autour d'un goûter automnal. Les élèves de CP/CE1 ont préparé un assortiment de délicieux fruits d'automne (noix, noisettes, raisin, pommes, poires, …) tandis que les CP ont confectionné un gâteau moelleux à la confiture de châtaignes et au chocolat. Ils ont ensuite partagé un savoureux moment de dégustation !
Quant aux plus grands, ils ont réalisé tels de vrais petits chefs, des recettes en lien avec leurs projets annuels à savoir le hasard pour la classe de CE1/CE2 de Mme Muller et « Harry Potter » pour les CM1 de Mme Noll.
Les CE1/CE2 sont allés faire leur petit tour au marché afin de trouver au hasard des étals, légumes et fruits permettant de réaliser une Chouette légumes à croquer, des araignées sandwichs sucrés et salés, des doigts de sorcière carottes et des fruits déguisés en fantômes et autres monstres terrifiants.
Les CM1, apprentis sorciers de l'école ont concocté sans baguette magique mais avec des étincelles dans les yeux : des chapeaux feuilletés sucrés et salés, des blinis chouettes à l'avocat, des sablés doigts de sorcière sanguinolents et un gâteau sorcière effrayant potiron et noisette.
Les élèves se sont régalés et sont prêts à refaire les recettes à leurs parents.

Les élèves pendant la préparation...

...mais le meilleur moment reste la dégustation.

LE CHANT DES VACANCES

Suite aux recommandations ministérielles, les élèves de l'école des Vosges ont appris un chant commun à l'ensemble des classes à l'occasion de « La rentrée en musique ».
Rituel réitéré dans l'année, par la mémorisation d'un chant nouveau, en rapport avec la période en cours (automne, Noël, carnaval,…). Ainsi, les élèves se produisent en chœur avant chaque vacances, sous la direction de Madame Marques, pour célébrer en chanson le dernier jour de classe.

Environnement

ÉCOLOGIE

THERMOGRAPHIE GRATUITE DE VOTRE COPROPRIÉTÉ

Vous êtes conseiller syndical, syndic bénévole ou simple copropriétaire motivé ? Vous souhaitez connaître les déperditions d'énergie de votre copropriété ? Comment s'organiser et lancer une dynamique de projet ?

En partenariat avec la Ville de Lingolsheim, l'association Alter Alsace Energies organise une thermographie gratuite de votre copropriété dans tous les quartiers de la Ville.

Qu'est-ce que la thermographie de façade ?

La thermographie de façade met en évidence à l'aide d'une caméra thermique les ponts thermiques et les déperditions de chaleur pour sensibiliser les copropriétaires aux questions énergétiques afin de lancer une démarche d'économies d'énergie. Les résultats seront présentés et restitués lors d'une réunion ouverte à tous les copropriétaires où seront aussi abordées les subventions pour la rénovation et les clés pour une rénovation réussie.

Pour quels résultats ?

Lors du lancement de la première opération de thermographie, 12 copropriétés ont participé pour aider à sensibiliser les copropriétaires sur les éventuels points faibles de leur bâtiment et de les inciter à s'engager dans une démarche d'amélioration thermique du bâti. Suite à la présentation des résultats, une copropriété a sélectionné un architecte pour chiffrer des travaux de rénovation et une seconde a décidé que des travaux d'isolation seraient associés aux prochains ravalements de façade de ses trois bâtiments.

Comment vous inscrire ?

Si vous êtes un copropriétaire intéressé, rapprochez-vous de votre conseil syndical ou de votre syndic bénévole pour inscrire votre copropriété.

<u>Pour participer :</u>
Inscription avant le 4 janvier 2019 exclusivement par les syndics bénévoles ou conseillers syndicaux :
eie67@alteralsace.org
ou 03 88 23 33 90

Alter Alsace Energies

Les résultats des thermographies seront présentés en février 2019. Les participants seront informés de la date de restitution.

Ensuite :

En complément des thermographies, Alter Alsace énergies peut vous proposer un accompagnement gratuit tout au long de votre projet de rénovation énergétique

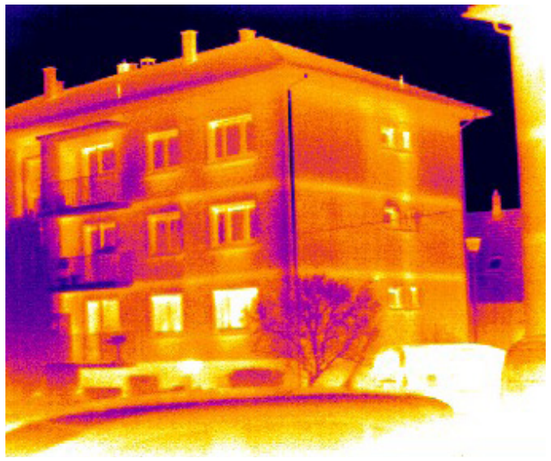

Vu d'un immeuble avec la vision thermique.

Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019 • n°148

Environnement

ÉCOLOGIE

OKTAVE : LE SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Par où commencer ? Combien de devis faire établir et à qui se fier ? Puis-je prétendre à des subventions, comment financer ? Finie le casse-tête pour ceux qui voudraient rénover leur maison pour la rendre plus confortable et moins énergivore !

Le service de rénovation énergétique Oktave a été créé par la Région Grand Est, l'Ademe et les collectivités locales. Deux conseillères Oktave de l'Eurométropole de Strasbourg sont à votre écoute et vous accompagnent tout au long de votre projet de rénovation : une identification des travaux, un plan de financement de votre projet, un groupement d'artisans comprenant tous les corps de métiers pour une solution adaptée à votre maison.

Oktave réalise son premier chantier sur la commune de Lingolsheim.

Maison non rénovée, les propriétaires ont vite perçu la nécessité de faire des travaux coordonnés et de traiter l'ensemble de la maison en une seule étape.

Le bouquet de travaux retenu est :

- Remplacement de l'intégralité des menuiseries (mise en œuvre de triple vitrage),
- Remplacement de la chaudière fioul par une chaudière gaz à condensation,
- Isolation extérieure des murs,
- Isolation performante de la toiture et remplacement de la couverture,
- Installation d'une ventilation mécanique Double Flux.

La simplicité se trouve ici dans la visite technique des artisans, venus en groupe pour faire l'analyse du projet puis dans l'unique réunion de remise des devis. La coordination du chantier est également plus fluide, du fait de l'habitude qu'ont les artisans de travailler ensemble et de communiquer entre eux.

Maison qui bénéficie des compétences d'Oktave.

Le service d'accompagnement Oktave est actuellement pris en charge par la Région Grand Est et l'Ademe, et vous est offert sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg.

Contact - conseillères Oktave :

06 15 80 56 77
contact.ems@oktave.fr

Oktave
La rénovation à votre portée

Seniors

SORTIE SENIORS

VISITE DE LA FABRIQUE À BRETZELS

Pour la dernière sortie de l'année, le CCAS a organisé une journée dans les Vosges du Nord et plus précisément à Gundershoffen.

Tout d'abord, les 2 bus se sont dirigés vers le restaurant «Le Soufflet» pour un déjeuner gourmand. Le groupe composé de 70 seniors, a reçu un accueil chaleureux. Une fois repu, les bus ont pris la direction de la Fabrique des Bretzels où le groupe a pu découvrir les coulisses d'un des plus importants site de fabrication des célèbres biscuits apéritifs.
Une visite guidée a permis de découvrir les secrets de l'invention d'une méthode de fabrication de la bretzel biscuit du siècle dernier ainsi que ses 6 lignes de production.
A l'issue de la visite, les participants ont pu goûter un large choix des produits fabriqués sur place et notamment la bretzel salée-sucrée, enrobée de chocolat.

Puis l'heure de retour a sonné ; rendez-vous a été pris pour la première sortie dans la nouvelle année, qui aura lieu en février 2019 !

Pour tous renseignements sur les sorties :
CCAS, 7 rue du Château
Mme Pascale CHATAIGNER : 03 88 78 88 89

Nos Seniors en pleine dégustation de bretzel.

TOUJOURS À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Suite à l'appel dans le dernier journal, le Centre Communal d'Action Sociale est toujours à la recherche de bénévoles pour dispenser des cours d'informatique.

En effet, le CCAS organise depuis mai 2014 des cours d'informatique pour les Seniors, et manque de «professeur» pour accueillir tous les Seniors qui souhaitent prendre des cours.

Chaque bénévole accueille 2 élèves pour 1h30 de cours sur l'ordinateur. Peu importe le niveau, «les cours peuvent être adaptés pour tout le monde, du débutant au moins débutant ».

Les cours d'informatique sont dispensés gratuitement à la Résidence Landsberg 3 rue Jean Monnet 67380 Lingolsheim, tous les jours sauf le mercredi.

Si vous êtes motivé(e) pour rejoindre l'équipe de bénévoles, merci de contacter le CCAS -Mme Pascale CHATAÎGNER au 03 88 78 88 89.

M. Quiri avec deux élèves pendant un cours.

Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

MédiaThèque

NOUVEAUTÉ

DES ADOS À LA MÉDIATHÈQUE

Ceux qui affirment que les adolescents désertent les lieux culturels, n'ont jamais franchi le seuil de la médiathèque Ouest. C'est qu'ici, les bibliothécaires ont réfléchi avec beaucoup d'attention et de bienveillance aux besoins et aux envies de ce public particulier.

L'espace @dosphère met en valeur, depuis plusieurs années, les différentes collections d'ouvrages consacrées à ce public car oui, les jeunes aiment toujours lire.

Pour preuve, le succès du Prix Littérado qui chaque année, permet à des collégiens (6e/5e et 4e/3e) d'élire leur roman préféré parmi deux sélections de 6 romans établies en collaboration entre professeurs-documentalistes, professeurs des collèges et bibliothécaires. Cette année, la médiathèque travaillera avec une classe du collège Maxime Alexandre de Lingolsheim, une demi-classe du collège Martin Schongauer d'Ostwald et une classe du collège Katia et Maurice Krafft d'Eckbolsheim.

Pour les élèves de CM2 et de 6e, la médiathèque propose une sélection de 5 livres, plus abordables pour le Prix Big Boss Livre – nom choisi par les enfants. Deux bibliothécaires se rendent dans les classes à trois reprises pour animer des ateliers d'écriture et échanger avec les élèves. A la fin de l'année, la dernière rencontre permet à une classe de chaque niveau d'échanger sur ses lectures, de jouer et de voter pour son roman préféré.
Cette année, participent à ce projet deux classes de CM2 des écoles des Vosges et Elias Canetti ainsi que deux classes de 6e des collèges Maxime Alexandre et Galilée.

Les animations proposées pour les ados à la médiathèque rencontrent également un franc succès. Le tournoi de jeux vidéo proposé chaque mois est toujours complet et le gagnant a son nom affiché pendant tout le mois sur la porte de la salle de jeux vidéo. Les jeux de société, en consultation sur place, sont également très demandés par les jeunes.
Et depuis le mois d'octobre 2018 et jusqu'à juin 2019, deux volontaires en service civique, Roxanne et Juliette, proposent des activités originales et variées les mercredis et samedis après-midis : ateliers d'écriture, projection-débat, jeux de rôle, etc.

En bref, si les ados viennent à la « média », c'est qu'ils s'y sentent bien.

Rendez-vous :
Tournois jeux vidéo : les mercredi 12 décembre et 9 janvier
Animations jeux de société : le mercredi 30 janvier avec la Ludothèque de la Meinau.

NUIT DE LA LECTURE 2019

Le samedi 19 janvier a lieu la 3e édition de la Nuit de la lecture. Intitulée « Rêves party », la programmation des médiathèques de la ville et de l'Eurométropole explore nos rêves.
A la Médiathèque Ouest, les Fantasmagories de la compagnie Les Ombres du Soir vous permettront de commencer la nuit à 17h : une lecture entre rêveries et surréalisme, tel un voyage dans le monde délicieusement illogique des songes. Littératures et improvisation s'invitent en cadavre exquis le temps d'un rêve éveillé.

De plus amples information sur le site officiel de la Nuit de la lecture :
https://nuitdelalecture.culture.gouv.fr/

SAMEDI 15 DÉCEMBRE / 16H

TOUT PUBLIC DÈS 4 ANS

Séances scolaires le vendredi 14 décembre à 10h et à 14h30

PAS SI BÊTES

PAR LA COMPAGNIE LES ZANIMOS

THÉÂTRE ET MARIONNETTES

MERCREDI 6 FÉVRIER / 15H

TOUT PUBLIC DÈS 8 ANS

Séances scolaires le jeudi 7 février à 10h et 14h30

DANS LE CADRE DU FESTIVAL MOMIX

FRACASSE

PAR LA COMPAGNIE DES Ô

D'APRÈS LE MYTHE DE THÉOPHILE GAUTIER

THÉÂTRE

MARDI 29 JANVIER / 20H

TOUT PUBLIC DÈS 13 ANS

Séances scolaires le mardi 29 janvier à 14h30 et le mercredi 30 janvier à 10h

VOUS ÊTES ICI - DANS MA POCHE D'EXILÉE, UN FLOCON DE NEIGE

PAR LA COMPAGNIE ACTÉMO THÉÂTRE

THÉÂTRE

RÉSIDENCE

En lien avec le spectacle Vous êtes ici-dans ma poche d'exilée, un flocon de neige, la compagnie Actémo Théâtre sera en résidence sur la ville de Lingolsheim.

La compagnie mènera des ateliers au CSC Albatros, au collège Maxime Alexandre, à la Médiathèque Ouest et à la Maison des Arts à destination de publics divers et leur proposera d'imaginer, d'écrire, de photographier, d'enregistrer, de jouer, de peindre… autour de la création du spectacle, autour de cette page de l'histoire qu'a été l'évacuation de l'Alsace, ou encore d'imaginer qu'à nouveau l'Alsace doive être évacuée…

De ces ateliers naîtront différentes productions artistiques qui seront partagées lors d'un temps fort les 10 et 11 mai prochain. N'hésitez pas à contacter dès à présent la Maison des Arts pour toute information complémentaire :
maisondesarts@lingolsheim.fr.

RETROUVEZ SUR SCÈNE LES ÉLÈVES DE LA MAISON DES ARTS!

Mercredi c'est concert/ Ateliers rock
et musiques électroniques
Mercredi 19 décembre à 19h

Scène ouverte
Jeudi 20 décembre et Vendredi 8 février à 19h

SanAé

CONFÉRENCE

SANTÉ ET QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR

Martine OTT, conseillère médicale en environnement intérieur, de l'unité d'allergologie – Pôle de Pathologie Thoracique de l'Hôpital Civil de Strasbourg, tiendra une conférence mardi 26 février à 19h à la Maison des Arts.

Cette conférence s'inscrit dans le contexte du plan climat 2030 de l'Eurométropole de Strasbourg qui devra intégrer désormais la question de la qualité d'air. Elle est organisée en partenariat avec l'APPA Grand Est, l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique, qui se mobilise sur toutes les questions relatives à la qualité de l'air, à l'extérieur comme à l'intérieur des locaux, du niveau global au niveau local : changement climatique, pollution urbaine et industrielle, environnement domestique...

Un enjeu de santé publique

La qualité de l'air que nous respirons peut avoir des effets sur la santé et le bien-être, depuis la simple gêne jusqu'à l'apparition ou l'aggravation de pathologies notamment respiratoires.
Les maladies allergiques ont doublé ces 20 dernières années. Actuellement 30% des personnes nées après 1980 sont cliniquement allergiques.
Selon l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES), le coût sanitaire des polluants de l'air intérieur s'élève à plus de 9 milliards d'euros.
Depuis 2001, grâce à l'observatoire de la qualité de l'air intérieur, un outil unique et indépendant pour décrire et comprendre la pollution de l'air des lieux de vie, on peut obtenir des données neutres et approfondir ainsi les connaissances sur les polluants présents dans les environnements intérieurs.

Comment agir ?

Nous passons une majorité de ce temps dans des espaces clos : domicile, locaux de travail ou destinés à recevoir du public, moyens de transport, dans lesquels nous pouvons être exposés à de nombreux polluants.

La présence de ces polluants est issue de différentes sources d'émission sur lesquels nous pouvons agir : nos modes de vie (arrêter le tabac…), entretenir les appareils de combustion et ventilation (entretien annuel de la chaudière, ramonage des cheminées…), choix éclairé de peinture moins nocive…

Les conseillers médicaux en environnement intérieur (CMEI) sont dépêchés, sur prescription médicale, au domicile de personnes présentant des pathologies respiratoires en lien avec les polluants de la maison. Le but : détecter, dans l'habitat, polluants et allergènes néfastes pour la santé et voir quels sont les moyens de les évincer.

Conférence Santé
Mardi 26 février à 19h
à la Maison des Arts - 8 rue du château
à Lingolsheim
Entrée gratuite

Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

Associ

BCL

L'ACTUALITE DU BILLARD CLUB

Comme vous avez pu constater au fil des chroniques périodiques, le billard club de Lingolsheim a su renouveler son image au travers notamment du réaménagement de ses locaux et de la croissance de ses effectifs.

La saison 2017-2018 a représenté l'occasion de concrétiser au niveau sportif ces évolutions constituant l'aboutissement d'un véritable travail de fond mené par son équipe dirigeante et ses membres.

Les résultats sportifs de la saison passée

Dans cette nouvelle configuration, l'émulation des meilleurs joueurs, de niveau national, auprès des autres membres a permis d'améliorer significativement les performances du club dans les différentes épreuves des championnats. Les résultats de la saison 2017-2018 en sont la preuve flagrante.

Le club dénombre six titres individuels dans le championnat d'Alsace. Au-delà des épreuves individuelles, le billard se pratique aussi par équipes. A ce titre, le club compte également parmi ses membres les équipes championnes d'Alsace de division 3 en libre, championne d'Alsace des vétérans (joueurs de 55 ans et plus) et vice-championne de première division en libre. Au final, le club de Lingolsheim représente l'association récipiendaire du plus grand nombre de titres en Alsace.

Un dynamisme tourné vers l'avenir

Les journées découverte organisées par la ville de Lingolsheim, désormais chaque été dans le cadre de la campagne « juste fais-le » ont contribué au recrutement de nouveaux adhérents de différents âges. Par ailleurs, le club de billard a obtenu depuis de nombreuses années le label fédéral d'école de billard grâce à ses animateurs certifiés par la fédération française, ses joueurs aguerris et son matériel étoffé au fil du temps et toujours entretenu scrupuleusement tout au long de l'année.

Dans ce contexte de développement, le club a désormais mis en place de nouvelles sessions de formation le mercredi après-midi, de 14h00 à 15h30, à l'endroit de ses membres les plus jeunes, en plus des séances instaurées les mardis et jeudis plutôt destinées aux adultes.

En outre, afin de partager sa passion, le club est ravi d'organiser une journée porte-ouverte le samedi 15 décembre prochain. Cette journée qui vous sera entièrement consacrée vous permettra de découvrir le sport que représente le billard et d'en acquérir les rudiments fondamentaux théoriques et pratiques aux côtés de joueurs expérimentés.

Le billard : un sport encore trop majoritairement masculin

La part des licenciées féminines peine à dépasser le seuil des 7 % du nombre total de pratiquants réguliers du billard au niveau national, toutes catégories et tous modes de jeu confondus. Les clubs alsaciens n'échappent malheureusement pas à ce constat, que l'on ne peut considérer satisfaisant à l'heure où le Gouvernement promeut une tendance vers l'égalité des sexes dans nombre d'instances.

Aussi, le billard club de Lingolsheim s'inscrit dans la démarche de la fédération française et la ligue du Grand-Est visant à attirer davantage le public féminin. Cette opération « séduction » passe notamment par des tarifs aménagés.

La pratique du billard à Lingolsheim : et pourquoi pas vous ?

Comme tous les sports, le billard peut se pratiquer en dilettante ou avec un esprit même acéré de compétiteur. Le club de Lingolsheim offre ces possibilités compte tenu de son environnement.

Pour ce faire, le club vous accueille en particulier tous les mardis et jeudis à partir de 20h00, et le 15 décembre lors de sa journée portes ouvertes. De plus amples informations figurent sur son site internet « bc-1933-lingo.e-monsite.com ». Le club est également joignable par courriel à l'adresse : « billard.lingolsheim@gmail.com » et sur son compte Facebook.

Associ'

TENNIS CLUB

UNE ANIMATION TENNIS ADAPTÉ

Le Tennis Club de Lingolsheim avec le soutien de la Commission Tennis Santé et Handicap du CD67 de Tennis, a eu le plaisir de mettre en place en juin dernier, 3 initiations de Tennis Adapté avec des enfants de l'IME Arsea Eurométropole Strasbourg du site « Le Roethig ». Ces initiations ont été encadrées par l'entraineur principal du TCL, Gautier REBMANN. Ces enfants étaient tellement contents et heureux que ces initiations ont donné lieu à la mise en place et ce jusqu'à la fin de l'année scolaire d'un créneau hebdomadaire d'1h30 le mardi au TCL où 8 enfants vont pouvoir pratiquer le tennis avec Gautier REBMANN.

A noter également que Madame Charline DELAUNEY, Présidente de la Commission Tennis Santé et Handicap du CD67 de Tennis a choisi le club de Lingolsheim pour organiser le mardi 16 Novembre une matinée de découverte au Mini-Tennis Adapté de 09h30 jusqu'à 11h00 avec les enfants de l'IME Arsea Eurométropole du site « Le Roethig » de Strasbourg et du site « Simone Veil » de Lingolsheim.
Le TCL souhaite permettre l'accessibilité aux enfants en situation de handicap de faire du Tennis !!

Les jeunes pendant leur première séance de tennis.

IBAL

21ÈME CROSS DU CLUB D'ATHLÉTISME

L'IBAL vous invite à participer, au stade Joffre-Lefèbvre et sur le parcours de santé, à son 21 ème cross, le dimanche 16 décembre 2018 et à préparer au mieux les fêtes de fin d'année.
La journée offrira des épreuves pour toutes les catégories, avec une nouveauté cette année : une épreuve de marche nordique, à 10h45. La journée s'achèvera par les relais qui réuniront des couples les plus divers. Informations, inscriptions et horaires sur : http://ibal.athle.com »

Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

Associ'

SCOUTS

UN PROGRAMME CHARGÉ

Il se passe toujours quelque chose chez les scouts ! Depuis la rentrée, les événements se succèdent sans relâche.

Nous étions au forum des associations, à l'église Sainte Croix pour la messe de rentrée, puis nous avons fait notre week-end de lancement à Aubure, marché pour la paix le 11 novembre, et enfin accueilli les parents et amis des scouts pour notre soirée Retour de camps.

Week-end de lancement

Ainsi, nous étions plus de 120 à nous retrouver près de Aubure pour notre week-end de groupe fin septembre. Ce fut pour nous l'occasion d'accueillir tous les nouveaux jeunes, et de consolider les liens entre tous. Sous un soleil magnifique, les jeunes ont pu vivre ensemble des moments de jeu, d'échanges et de fête qui resteront inoubliables.

Rassemblement au Dompeter

Le 11 novembre, plusieurs adultes et jeunes du groupe de Lingolsheim ont entrepris de se rendre à pied à l'Eglise du Dompeter à Avolsheim pour le rassemblement traditionnel des scouts français et allemands de la région. En cette année du centième anniversaire de la fin de la guerre, de nombreux groupes des différents mouvements scouts se sont rassemblés pour assister à une messe célébrée pour la paix.

On fait le plein

Nous sommes maintenant 110 jeunes de 6 à 20 ans à Lingolsheim, encadrés par une vingtaine d'adultes. D'année en année, vous êtes de plus en plus nombreux à vouloir inscrire vos enfants, attirés par les valeurs que nous portons. Le scoutisme est un mouvement d'éducation « de jeunes par les jeunes », et nous avons besoin de jeunes adultes bénévoles ! Que vous soyez scout ou non, chrétien ou non, titulaire d'un diplôme d'animateur («BAFA») ou non, habitant de Lingolsheim ou non, venez découvrir notre groupe!

Contactez-nous par email **sgdf.lingolsheim@gmail.com**, ou sur **https://www.facebook.com/SGDFLingo/**.

Lumière de la Paix

Les scouts seront présents à la cérémonie œcuménique de la Lumière de Béthléem qui aura lieu le 16 décembre à l'Eglise Saint Jean Baptiste de Lingolsheim. La Lumière de la Paix est un événement scout chrétien mondial. Une lumière est allumée à Béthléem, et rapportée à Vienne en Autriche, d'où elle est transmise de main en main partout en Europe.

ALBATROS

CHANTIER JEUNES CITOYENS AU SÉNÉGAL

Réaliser une mission humanitaire à 17 ans et plus, est-ce que c'est possible? C'est le défi que s'est lancé le pôle Jeunesse pour réaliser une mission humanitaire au printemps prochain à Dara Palméo, un village des alentours de Dakar.

Douze jeunes de 17 à 23 ans et leur animateur, Abdel, partiront à Dara Palméo et participeront à la rénovation du bâtiment de l'école. Ils proposeront des activités pour les enfants, et de l'aide aux devoirs.

Depuis le mois juin et durant toute l'année scolaire, les jeunes travaillent à construire leur projet et préparer le voyage. La première priorité consiste à récolter des fonds pour financer en partie le chantier humanitaire. Pour cela ils prennent en charge : l'organisation de cinq thés dansants, un repas interculturel qui aura lieu le 15 février 2019, une bourse aux vêtements et la distribution du journal municipal. D'autres actions sont à venir. Ils s'impliqueront également dans la recherche de mécènes et lanceront un projet de financement participatif sur internet.

« APPELADON » : notre association est reconnue d'utilité sociale et donc éligible à la déduction fiscale. Faites un don pour encourager et soutenir cette initiative citoyenne de nos jeunes Lingolsheimois qui s'engagent dans cette mission humanitaire au service des familles de Dara Palméo. Renseignement à l'Albatros au 03 88 76 55 00

AGENDA

Café des langues : 5 décembre, 9 janvier, 6 février, de 17h à 19h
Samedi 15 décembre : Soirée créole : « Chanté Nwèl » à partir de 19h
Mercredi 19 décembre : Festivités de fin d'année à partir de 14h
Dimanche 13 janvier : Thé dansant de 14h à 17h
Samedi 26 janvier : Repas de l'association Razynn Peyi
Samedi 2 février : Dîner dansant créole
Vendredi 15 février 2019 : Repas interculturel au profit du projet humanitaire au Sénégal.

Pour plus d'informations, consulter le site de l'Albatros :
www . http://albatros.centres-sociaux.fr/
ou la page Facebook : **L'Albatros - Centre social et culturel de Lingolsheim**

LE CLUB « TRAVAUX D'AIGUILLES »

Le club «Travaux d'aiguilles» de l'Albatros a pris ses quartiers d'été à la maison de retraite de Lingolsheim, pour faire du tricot solidaire et intergénérationnel afin d'offrir un peu de fantaisie et de gaieté aux résidents.

Nous avons mis en commun des carrés de tricot réalisés par plusieurs personnes et en avons décoré des arbres et des bancs, pour égayer le beau jardin de la résidence.

Au printemps prochain, nous poursuivrons dans cette voie.

Merci à l'équipe pour le travail réalisé.

Albatros
Votre Journal • Décembre 2018 - Janvier Février 2019• n°148

ALBATROS

LE CLUB AFA

Plusieurs personnes du club Apprentissage du français participent cette année à un projet en partenariat avec la Maison des Arts et la Compagnie Actémo Théâtre : « Accueillir, être accueilli, c'est quoi pour vous ? ».

Encadrés par Mounia, actrice et auteur au sein de la compagnie, et de Maryse, bénévole du club AFA, il est proposé, lors de temps de travail ludiques et créatifs mêlant jeu, écriture et discussions, d'imaginer des situations autour du thème de l'accueil. Ces temps de discussion et de partage permettent aux six participants de parler de leur parcours de migration, de l'accueil et de leur désir d'intégration. Les échanges ont porté sur le sens de l'accueil, du point de vue de la personne qui arrive et aussi de celle qui reçoit.

Les personnes ont pu exprimer s'être senties rapidement en confiance dans cet exercice d'échange et de ce fait ont pu parler librement de leur parcours d'arrivée en France puis en Alsace, sans cacher leurs émotions. A la suite des 4 séances d'échanges prévues, Mounia composera un texte à partir des expériences vécues. Un livre sera publié en fin d'année. Il sera illustré de photos qui seront réalisées par une équipe de jeunes durant les congés scolaires de février.

LE CLUB FEMININ « LA DETENTE »

Le club de LINGOLSHEIM existe depuis plus de 30 ans.
Il a pour objet de réunir et de créer du lien social entre des dames de Lingolsheim et des environs.
Il comprend environ 80 membres. Nous nous retrouvons tous les jeudis en période scolaire au Centre Social et Culturel l'Albatros de 14h à 17h30. Nous partageons différents jeux de société, de cartes, nous bricolons ou tout simplement nous discutons entre nous. Les après -midis se terminent toujours autour d'un café, d'un thé et de pâtisseries confectionnées par les membres du club.
Nous organisons une sortie par mois (les conjoints, les amis sont tous les bienvenus) par exemple Caracalla à Baden-Baden, ou une sortie culturelle, balade, restaurant etc…

FAMILLES

Vacances d'été des familles

Depuis deux années consécutives, l'Albatros propose à des familles de partir en séjour vacances en bénéficiant d'un dispositif de la Caisse d'allocations familiales. Ce séjour s'adresse aux familles ayant un quotient familial inférieur à 600€, il aura lieu à l'été 2019. Ce projet de vacances se construit dès le mois de janvier : réunion d'information, entretiens, rencontre collective mensuelle, actions d'autofinancement. Pour de plus amples renseignements, contactez la référente famille de l'Albatros.
Mail : apitre@csc-albatros.com Téléphone 03 88 76 55 00.

Carnaval :

Un après-midi carnavalesque sera organisé en partenariat avec le Centre social et culturel de la Montagne Verte le 13 mars 2019. Dans cette perspective, nous préparerons les décors et accessoires de la fête. Pendant les vacances d'hiver, nous organiserons des ateliers pour concevoir cette fête en famille. Pensez à consulter nos programmes en janvier.

Agenda

Dimanche 9 décembre à 16h

Concert de l'Avent de Ling'Orchestra

Avec un invité surprise

Eglise Sainte Croix - rue des bois

Samedi 15 décembre à 15h

Pas si bêtes

dès 4 ans

à la Maison des Arts

Infos et réservations à l'accueil de la Maison des arts

Dimanche 16 décembre à 17h

Chant de Noël

Eglise protestante

Entrée gratuite

Jeudi 20 décembre de 16h30 à 18h30

Marché de fin d'année d'Elias Canetti

à l'Ecole Elias Canetti

Mardi 29 janvier à 20h

Vous êtes ici - dans ma poche d'exilée, un floconde neige

Théâtre - dès 13 ans

à la Maison des Arts

Infos et réservations à l'accueil de la Maison des arts

Mercredi 6 février à 15h

Fracasse

Théâtre - dès 6 ans

à la Maison des Arts

Infos et réservations à l'accueil de la Maison des arts

Mardi 26 février à 19h

Conférence Santé :

La santé et la qualité de l'air intérieur

à la Maison des Arts

Entrée gratuite

2 agences à votre service

71 rue du Maréchal Foch
67380 LINGOLSHEIM
03 88 78 32 83

184 route de Lyon
67400 ILLKIRCH
03 90 40 32 60

Didier Metzger

AGENT GÉNÉRAL EXCLUSIF MMA

www.assurances-mma-metzger.fr
N°ORIAS : 07 011 867 – www.orias.fr